

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 19 Janvier 2016

L'an deux mille seize et le dix-neuf janvier à 18h à la Mairie, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. FALIP Jean-Luc, Vice-président du Conseil départemental de l'Hérault – Maire de Saint Gervais sur Mare

Etaient présents :

M. DURAND Jean-Bernard

Mmes BOBIN Annie, GRANIER Valérie, LOPEZ Michèle

MM. BAYLE Jérôme, CALVET Yvan, CASTAGNE Pierre, CLEMENTE André, GUIBBERT Bernard, NAVARRO Armand

Absents excusés :

Mme BONNEL Line donne procuration à Mme GRANIER Valérie

M. BONNEL-LOUBET Jean-Pierre donne procuration à M. CALVET Yvan

Mme BOSSA Bérandère, M. CHIFFRE Jérôme

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de convocation : 13 janvier 2016

date d'affichage : 13 janvier 2016

Secrétaire de séance : Anne-Marie BOBIN

Monsieur le Maire ouvre la séance en faisant observer 1 minute de silence pour rendre hommage à Monsieur Jean MARTINEZ, ancien conseiller municipal qui a œuvré pour le village de Mècle durant 3 mandats de 1995 à 2014. Il présente ensuite le procès-verbal de la réunion précédente approuvé par les membres présents.

1 – Travaux urgence assainissement suite au sinistre de septembre 2014 – Hameau de Castanet le Bas: choix entreprise (DCM2016/1)

Monsieur DURAND rappelle au Conseil Municipal le projet de réalisation des travaux d'urgence sur le réseau assainissement au hameau de Castanet le Bas suite au sinistre de septembre 2014. Dans ce cadre, il convient de sélectionner l'entreprise en charge de la réalisation des travaux.

L'estimation maître d'œuvre est de 258 000 € HT pour la prestation de base et 263580 € HT pour la prestation alternative (collecteur GRES).

Compte tenu du faible impact financier (<3%), il est proposé de retenir la solution alternative qui présente l'avantage d'assurer une durée de vie très élevée pour le collecteur, sans comparaison avec la solution de base.

Suite à la consultation lancée suivant la procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics, Monsieur DURAND rend compte de l'analyse des offres :

- 1^{er} : SUD ENVIRONNEMENT TP (note finale : 17.94/20 – prix prestation : 263 105 € HT)
- 2^e : LE MARCORY (note finale : 16.85/20)
- 3^e : JEAN ROGER (note finale : 13.64/20)

Il demande au Conseil de bien vouloir émettre son avis.

Le Conseil, après avoir ouï l'exposé de Monsieur DURAND, et à l'unanimité :

- Retient la candidature de l'entreprise SUD ENVIRONNEMENT TP
- Autorise Monsieur le Maire ou son délégué à signer toutes les pièces ou documents utiles et nécessaires à la signature des marchés.
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à son terme cette opération.

2- Assainissement - travaux urgence suite au sinistre de septembre 2014 Hameau de Rongas – choix d'un coordinateur SPS (DCM2016/2)

Monsieur DURAND rappelle au Conseil Municipal le projet de réalisation des travaux d'urgence sur le réseau assainissement à Castanet le Bas suite au sinistre de septembre 2014. Dans ce cadre, la Commune est obligé de retenir un coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé.

Monsieur DURAND propose de retenir Thierry CLEMENT – TECHNI'BAT car il intervient sur les travaux d'assainissement en cours de réalisation. Son offre est de 1 080 € HT.

Il demande au Conseil de bien vouloir émettre son avis.

Le Conseil, après avoir oui l'exposé de Monsieur le Maire, et à l'unanimité :

- Retient la candidature de Thierry CLEMENT – TECHNI'BAT
- Autorise Monsieur le Maire ou son délégué à signer toutes les pièces ou documents utiles et nécessaires à la signature des marchés
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à son terme cette opération

3 - Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau Vallée de la Mare : intégration de la totalité de la compétence eau de la Commune de Castanet le Haut (DCM2016/3)

Au vu du courrier de notification daté du 15 décembre 2015 adressé par Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée de la Mare,

Au vu de la délibération du comité syndical du 27 août 2015,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'intégrer la gestion de l'eau potable de la totalité du territoire de la commune de Castanet le Haut au sein du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée de la Mare.

Le Conseil Municipal, après avoir oui l'exposé de Monsieur le Maire et à l'unanimité, donne un avis favorable pour l'intégration du secteur du haut plateau de la commune de Castanet le Haut au sein du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée de la Mare à compter du 1^{er} janvier 2016.

4- Demande de participation financière pour travaux d'éclairage public (DCM2016/4)

Monsieur NAVARRO rappelle au Conseil Municipal qu'en séance du 23 novembre 2015, avait été décidé le dépôt d'un dossier de demande d'aide financière auprès d'Hérault Energie au titre de l'exercice 2016 pour des travaux d'éclairage public.

Considérant que le montant des travaux retenu pour la demande d'éclairage public de ce dossier s'élève à 14 770€ HT,

Considérant que l'aide d'Hérault Energie pour une collectivité de moins de 2000 habitants est de 75% du montant HT des travaux plafonnée à 15 000€ par an, soit 20 000€ HT de travaux,

Considérant que la pose de lanternes supplémentaires est nécessaire,

Monsieur NAVARRO propose de solliciter Hérault Energie pour des travaux d'éclairage public consistant en la pose de lanternes pour un montant estimé de 5 010€ HT soit 6 012€ TTC (voir devis réalisé par la société TRAVESSET).

Le Conseil Municipal, après avoir oui l'exposé de Monsieur NAVARRO et à l'unanimité :

- approuve ce complément de travaux pour l'année 2016 et le devis proposé
- sollicite d'Hérault Energie la participation financière correspondante
- autorise Monsieur le Maire à compléter le dossier et signer tout document nécessaire à la bonne réalisation des travaux.

5- Contrat de maintenance des installations d'éclairage public (DCM2016/5)

Monsieur NAVARRO informe le Conseil Municipal que le contrat de maintenance des installations d'éclairage public avec l'entreprise TRAVESSET étant échu, il convient de le renouveler.

Le Conseil Municipal, après avoir ouïe l'exposé de Monsieur NAVARRO et à l'unanimité, retient la proposition de l'entreprise TRAVESSET pour un montant de 26€ HT par point lumineux soit un total de 7956 € HT puisque la commune dispose de 306 point lumineux.

6- Divers

Travaux urgence assainissement suite au sinistre de septembre 2014 – Hameau de Rongas: – Avenant au marché ROGER (DCM2016/6)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux d'urgence sur le réseau assainissement au hameau de Rongas suite au sinistre de septembre 2014, l'entreprise ROGER a été retenue.

Considérant que des travaux supplémentaires doivent être réalisés (prolongement du drainage de tranchée afin d'atteindre un exécutoire sain, mise en œuvre d'enrochement supplémentaire suite aux intempéries d'octobre 2015, épuisement de la nappe plus complexe et long que prévu prolongeant le délai à 12 semaines), il convient de signer un avenant au marché pour un montant de 13 370.40 € HT soit 16 044.48 € TTC. Le nouveau montant du marché serait donc 224 417.90 € HT soit 269 301.48 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- accepte l'avenant au marché ROGER
- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant présenté par le Maître d'œuvre.

Point sur les travaux, réalisé par Monsieur DURAND

- Assainissement hameau de Mècle : le chantier suit son cours. Des difficultés techniques sont rencontrées au niveau des jardins. La construction de la station plantée de lits de roseaux doit démarrer le lundi 25 janvier.

- Réhabilitation des Logis Verts : le calendrier est pour l'instant respecté. Les démolitions sont terminées. A ce jour, le placoplatre est réalisé à hauteur de 60%, l'électricité est également bien avancée. Prochainement, les faïences des salles de bain seront posées.

Ecole primaire : Madame GRANIER informe que les élèves du cycle 3 (CE2-CM1-CM2) ont rendez-vous le 5 février avec Monsieur le Maire pour l'interviewer sur son rôle et ses missions.

Midi-Libre : Monsieur le Maire informe que, suite à l'arrêt de la vente du Midi Libre dans le commerce situé sur la place du Quai, aucun autre commerce de la commune n'a voulu reprendre cette activité. Ainsi, Midi Libre est à la recherche d'une personne pour distribuer les journaux aux abonnés. En parallèle, la Mairie se renseigne sur la possibilité d'installer un distributeur automatique de journaux.

Hameau de Rongas : Monsieur CASTAGNE indique qu'il travaille actuellement sur le dossier des noms de rue.

Hameau de Castanet le Bas : Madame LOPEZ informe que cette année, le concours de BD d'Héropian est ouvert sur l'extérieur.

Monsieur DURAND fait le point sur le dossier du péril relatif à la parcelle appartenant à Monsieur ROEMERS. La procédure suit son cours : au vu des conclusions de l'expert du Tribunal, la commune a demandé à Monsieur ROEMERS de réaliser les travaux de mise en sécurité. Les travaux à ce jour étant insuffisants, un rendez-vous sur site est prévu. Dans le cas où le propriétaire ne réaliserait pas les travaux demandés, la Commune devrait les faire exécuter d'office puis les refacturer au propriétaire.

Hameau des Nières : Monsieur CALVET informe qu'il travaille sur le dossier des noms de rue du hameau ainsi que sur le projet de convention avec Monsieur THERON relative au prêt de parcelles en vue d'une exploitation agricole (girobroyage et pousse d'herbe).

Collège des Écrivains Combattants : Monsieur le Maire rend compte de son entrevue avec Monsieur FOURNIER, proviseur du lycée Fabre auquel est rattaché le collège de St Gervais/Mare, et Monsieur VAUTHIER, CPE du collège. L'inauguration du collège est prévue en mai ou juin. Le programme ERASMUS est acté pour la période 2015-2018.

Manifestations :

Les Brescouudos reviendront sur la Commune le mardi 30 août.

L'association Taill'Aventure de Lunas organise le samedi 4 juin, à partir de 10h30, leur Raid Taill'Aventure 2016 au départ de St Gervais sur Mare (place du Quai).

Clôture des débats à 19h30.

Liste des délibérations :

- DCM2016/1 : Travaux urgence assainissement suite au sinistre de septembre 2014 – Hameau de Castanet le Bas: choix entreprise
- DCM2016/2 : Assainissement - travaux urgence suite au sinistre de septembre 2014 Hameau de Rongas – choix d'un coordinateur SPS
- DCM2016/3 : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau Vallée de la Mare : intégration de la totalité de la compétence eau de la Commune de Castanet le Haut
- DCM2016/4 : Demande de participation financière pour travaux d'éclairage public
- DCM2016/5 : Contrat de maintenance des installations d'éclairage public
- DCM2016/6 : Travaux urgence assainissement suite au sinistre de septembre 2014 – Hameau de Rongas: – Avenant au marché ROGER